



« Le plaisir d'apprendre »

**Conseil d'Administration.  
Compte-Rendu.V3  
Mardi 10 décembre 2019  
9h30**

**Présents**

- Administrateurs : J. Blanc, J.L. Borel, S. Charvet, G. Daudel, A. Demolliens, M. Duc-Goninaz, D. Dumarest, G. Figari, T. Fontaine, A. Franco, M. Hollard, F. Kuentz, J. Labrunie, M. Loho, A. Marmonier, R. Perrin-Cocon, M.E Scheibling, D. Scicluna, F. Spira, E. Van Appelghem, C. Villiers, C. Witomski
- Ville de Grenoble : K. Capdepon
- Université Grenoble Alpes : C. Ribuoat
- Invité permanent : M. Joumard
- Directeur : C. Mazzone

**Excusés**

- Administrateurs : C. Aubert, A. Chenevas-Paule, B. Dousson, G. Fusco, M. Garallon-Robion, J. Laforest, A. Lefort, B. Lespinard, G. Quinzin, E. Roche,
- Administrateur de droit : J. Balestas, J.P. Bérout, M. Bouverot, J.F. de Lagasnerie
- Membres Consultants permanents : J.M. Antonanzas, M. Bonifay

**Sommaire**

Présentation des invités, Introduction. Présences, actualité .....	p2
Point 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 octobre 2019.....	p2
Point 2. Accueil des nouveaux administrateurs .....	p2
Point 3. Election des membres du Bureau.....	p3
Point 4. Charte des auteurs de l'UIAD.....	p3
Point 5. Echanges, questions et réponses avec les administrateurs .....	p3
Point 6. Calendrier associatif de l'année .....	p5
Point 7. Questions diverses.....	p5

Alain Franco a invité en prologue du Conseil, Karim KADRI, président de l'Union de quartier Mistral et du Collectif des Habitants de Mistral, CoHaMis. Les contacts établis suite à une rencontre à la Mairie de Grenoble (projet Ville Amie des Aînés) ont permis des échanges marqués par une conférence de l'UIAD dans le quartier fin septembre 2019 et l'inscription de Karim Kadri aux cours de vidéo de l'UIAD. Une convention inter-associative sera bientôt signée. Cette initiative s'inscrit comme une recherche de réponse au droit à l'accessibilité à la formation tout au long de la vie pour tous.

En réponse, le Président KADRI fait part de son intérêt et de sa satisfaction de participer à cette initiative.

Soutien de Madame Kheira CAPDEPON, Maire adjointe de Grenoble et membre de droit du Conseil de l'UIAD, qui souhaite une ouverture culturelle et éducative dans les différents quartiers de la ville.

## Ordre du jour

### 0. Informations

La convention avec l'UGA pourrait être signée avec l'Etablissement public expérimental, nouvelle forme juridique de l'UGA à compter de janvier 2020. (C. Ribuot).

1. **Validation du compte-rendu de la réunion du 16 octobre 2019** du Conseil de l'UIAD. Approuvé à l'unanimité.

### 2. Accueil des nouveaux administrateurs

Réélection des membres : Maryse Duc-Goninaz, Danièle Dumarest, Catherine Witomski, Jean Blanc, Gérard Figari, Bernard Lespinard.  
Deux entrants : Sylvie Charvet et Guy Labrunie

Remerciements du Président aux sortants :

Anne Boutarin et ses états de service importants et toujours actifs.

Jean-Marie Antonanzas, qui anime si bien l'antenne matheysine et à ce titre reste administrateur, en qualité de membre consultant permanent.

Michel Baribaud notamment pour son soutien et sa participation scientifiques.

Mireille Morin pour sa participation attentive.

Alain Franco félicite les élus. Il constate en matière de parité que le Conseil comprend actuellement 19 hommes et 13 femmes, chiffres de même ordre de grandeur. Les modalités de scrutin devraient rapprocher les chiffres dans l'avenir. Le Bureau (voir ci-dessous) s'il est élu comportera 6 femmes et 4 hommes. Non soumis au vote, les membres de droit, anciens Présidents, et deux membres de droit extérieurs (Ville de Grenoble et UGA), droits acquis.

Remarques à propos de la nouvelle catégorie d'administrateurs, les membres consultatifs permanents (MCP) : avec voix consultative, cette 3<sup>ème</sup> catégorie, regroupe sans nombre limitatif des personnes de toute qualité sans impact sur l'expression dans les votes des administrateurs élus et de droit.

Kheira Capdepon : précise que sa désignation en tant que membre de droit du Conseil de l'UIAD fait suite à une délibération du Conseil Municipal de la ville de Grenoble. Elle informe les membres du Conseil sur la parution très récente du *Guide des aînés de Grenoble*, au format papier et électronique.

François Spira fait une remarque concernant le CR du Bureau n°52 à propos de la

différence entre « invités » et « invités permanents ». Alain Franco précise qu'il n'y a pas de règles à ce sujet. Le Président a l'initiative d'inviter toute personne utile au débat, que ce soit au Bureau, au Conseil ou à l'Assemblée Générale. Concernant les invités, ils participent ponctuellement à une réunion, mais certains, très engagés dans la gouvernance peuvent être invités permanents. Alain Franco remercie François Spira et relira le CR du Bureau n°52 pour corriger cette distinction si elle prêle à confusion.

### **3. Election des membres du Bureau**

Vote à mains levées et bloqué : accepté à l'unanimité.

Vote du Bureau : accepté à l'unanimité.

Sont élus Maryse Duc-Goninaz, SG, Roland Perrin-Cocon, VPA, Christian Villiers, VP, Danièle Dumarest, VP, Catherine Witomski, Adj, Marie-Eve Scheibling, Adj, Sylvie Charvet, Adj, Marianne Garralon-Robion, Adj.

Non soumis à réélection : Alain Franco, Pt, Cédric Mazzone, Directeur.

### **4. Charte des auteurs de l'UIAD**

Christian Villiers, VP Culture indique que cette charte fait suite à la demande d'adhérents de l'UIAD, auteurs, dont le ou les ouvrages seront conservés et accessibles au CDM. Cette charte établit les règles d'acceptation par l'UIAD. Une quarantaine de personnes se sont manifestées. Acceptation de pseudonymes. Un document non publié sera éligible. Dépôt d'un livre sans contribution financière. Charte soumise à l'Espace éthique qui l'a modifiée dans le sens du respect des personnes et de l'UIAD.

Suite à une question de Christophe Ribuot, Christian Villiers précise que l'écriture inclusive n'a pas pour le moment été introduite dans la charte car refus des personnes du Comité.

Jean-Louis Borel, suite à une réflexion de Christian Villiers sur les mots neutres en langue allemande suggère une réflexion sur le mot neutre, et la notion de neutralité pourrait être intégrée.

### **5. Echanges, questions et réponses avec les administrateurs**

François Spira présente des questions adressées précédemment par écrit au Président (et aux membres du Bureau). Certaines de ces questions ont déjà donné lieu à des réponses écrites par courriel de différents membres du Bureau.

Parmi les questions :

- *A propos de la dernière Assemblée Générale*

F. Spira était absent et excusé. Il a apprécié la notice sur le Blog de Thésy Fontaine à propos de la tenue de l'AG. Mais à notre époque cette information ne suffit pas et les comptes rendus devraient parvenir très rapidement aux membres de l'association UIAD. L'envoi des PDF de présentation serait une bonne formule d'attente. De même le vote par procuration n'est possible que si le membre absent connaît à l'avance les enjeux ou les noms de l'élection à venir. Il convient donc d'adresser à l'avance non seulement la convocation statutaire dans les délais, mais aussi toutes les informations nécessaires. Des améliorations sont donc à prévoir pour l'avenir.

Roland Perrin-Cocon répond que la loi est à ce sujet très peu contraignante, mais qu'il

convient en effet de mieux informer.

Danièle Scicluna : A-t-on le droit de refuser de voter par procuration avec des pouvoirs ?

Alain Franco précise que oui. Les nombreux pouvoirs distribués en début d'AG aux membres présents sont devenus traditionnels à l'UIAD compte-tenu du grand nombre d'adhérents et de la faible capacité de la salle. Mais il s'agit d'une solution de compromis en attendant d'une solution à venir, peut-être par des moyens numériques. Mais bien sûr chaque participant à l'AG est peut-être en mesure d'exprimer son refus de prendre en charge des procurations. Pour revenir à la question de François Spira, Alain Franco ajoute que l'envoi rapide des documents PDF disponibles est une excellente suggestion.

Guy Labrunie : le vote par correspondance pourrait être mis en œuvre eu égard au nombre d'adhérents. Alain Franco estime la proposition excellente et méritant d'être approfondie. Mais seuls certains votes sont concernés, et notamment ceux qui ne nécessitent pas la présence d'acteurs déterminants ou d'interaction humaine ou de débat dans la tradition des associations Loi 1901.

- *A propos des conventions*

François Spira évoque la question des conventions, qui par définition impliquent toute la souveraineté de l'UIAD et donc sa gouvernance et son Conseil. Or toutes les conventions ne sont ni soumises au Conseil, ni publiées sur le site internet de l'UIAD. Une liste des conventions devrait ainsi être diffusée selon certaines modalités.

Alain Franco rappelle que les conventions qu'il signe au nom de l'UIAD sont quasi quotidiennes et ne pourraient pas toutes être présentées au Bureau, et a fortiori au Conseil. La majorité des conventions concernent la bonne marche administrative, locaux, contrats, achats de matériels ou services, prestataires. Seules certaines conventions jugées stratégiques sont soumises au Bureau et au Conseil. Comme précisé dans un courriel préalable à François Spira, Alain Franco rappelle que les administrateurs peuvent sans contrainte examiner toutes les conventions en s'adressant au Directeur. Mais en effet, dans l'esprit de transparence de l'équipe de gouvernance, des critères pourraient être proposés pour la sélection des conventions à soumettre automatiquement au Conseil. Un Registre des conventions serait utile et sa publication sur le site à étudier, sans négliger les clauses de confidentialité parfois indispensables (personnes, finances, etc.), et en utilisant une formulation type et résumée, comme le suggèrent également Roland Perrin-Cocon, Sylvie Charvet et Christophe Ribuot.

Jean-Louis Borel souhaite également que soient associés les administrateurs à l'élaboration des conventions.

- *A propos des Presses Universitaires de Grenoble (PUG).*

François Spira n'a jamais caché son opposition à la participation financière de l'UIAD de 2500 Euro au capital social de la nouvelle Coopérative des PUG, et convient d'avoir été le seul au Bureau et au Conseil à manifester cette opposition. Il souhaite ainsi savoir quels sont les retours sur cet investissement.

Danièle Dumarest répond avec conviction qu'il s'agit d'un partage de valeurs en économie solidaire et sociale. Un Groupe de travail est lancé pour l'étude d'une collection. Mais on ne peut pas en attendre de réponse immédiate, car la mise en œuvre est prévue en janvier 2020.

Alain Franco ajoute que l'argent est investi dans une coopérative, comme l'ont fait notamment toutes les universités grenobloises. Ce projet, pari sur l'avenir à risque limité, en lien avec un éditeur de qualité, dynamique et reconnu, répond à une demande et devrait assez vite créer une base de travail stimulante, notamment pour le concept d'enseignement créatif (Labs, Ateliers, Auteurs, etc...) qui porte actuellement l'UIAD. Une

place valorisant notre partenaire des PUG est souhaitable sur notre site web.

Roland Perrin-Cocon ajoute qu'avec le Haut Débit maintenant installé à Belmont (Contrat avec Rézine) l'UIAD peut progresser avec la diffusion de conférences et l'apprentissage des langues.

Jean-Louis Borel : en évolution stratégique, les usages priment. Horizons et perspectives sont primordiaux. D'autres sont à imaginer.

- *A propos de la Communication*

François Spira, en tant qu'ancien Vice-Président chargé des Affaires Extérieures, salue l'audit interne et externe, non sans souligner sa difficulté.

Christian Villiers rajoute que l'audit sera décidé lors du Bureau UIAD n°55 du lendemain et pour un travail de trois mois environ.

## **6. Calendrier associatif de l'année**

A retenir notamment les CA des 13/02 et 12/05 de 2020.

## **7. Questions diverses**

### **Question 1.**

Qu'est « ALMA » cité dans le CR de Bureau n°53 du 29 novembre 2019 ?

Alain Franco répond qu'ALMA est l'acronyme de « allo maltraitance », association créée par Robert Hugonot à Grenoble, avant qu'elle ne devienne nationale, pour permettre aux aînés victimes d'appeler de l'aide. Le Congrès de la Région ARA d'ALMA le 21 novembre 2019 à Vienne (Isère) portait sur la « fracture numérique ». Ce sera le thème du Printemps éthique de l'UIAD le 1<sup>er</sup> avril 2020. A propos de l'exclusion numérique, JL Borel cite les actions de l'association Orange numérique. J. Blanc indique que les TIC organisent 6 séances d'information au printemps à destination des adhérents. JL Borel se propose d'entrer en relation avec J. Blanc pour des projets.

### **Question 2.**

Gérard Figari : à propos de la formation professionnelle continue. Ce n'est pas la vocation première de l'UIAD. Or l'Antenne Vercors est le seul organisme du plateau du Vercors en mesure de répondre à la demande notamment de formation en anglais. Cette nouvelle activité réellement inter-générationnelle semble bien démarrer. Chaque participant paye personnellement sa cotisation. 15 inscrits. A. Franco s'en félicite mais suggère que l'on vérifie qu'il n'y a pas de contraintes fiscales en termes de TVA. JL. Borel propose l'exemple du soutien scolaire qui autorise des partenariats entre organismes formateurs et monde associatif. Christophe Ribuoat rappelle le droit à la formation continue.

Rédaction : Cédric Mazzone, Maryse Duc-Goninaz, Alain Franco.